

Recommandations de vote

La mission de Proxinvest est de conseiller les investisseurs qui désirent exercer leur responsabilité d'actionnaire en surveillant les résolutions d'assemblées générales ou en incorporant dans leur politique d'investissement ou de dialogue avec les émetteurs une connaissance approfondie des problématiques de gouvernance d'entreprise. Les clients du service d'analyse d'assemblées générales de Proxinvest reçoivent une analyse complète des points à l'ordre du jour environ deux semaines avant l'assemblée générale. Ces analyses sont également disponibles par abonnement à la recherche Proxinvest sur la plateforme clients de Proxinvest ([Devenir client](#)) ou par [souscription en ligne à l'unité](#).

Parallèlement Proxinvest entend promouvoir la diffusion des meilleurs pratiques de gouvernance d'entreprise et d'investissement responsable au sein du grand public. Ainsi, conformément au principe 3.3 du [code de conduite des agences de conseil de vote](#) (« Dialogue with Media & the Public ») dont Proxinvest est signataire, Proxinvest a développé une politique de communication avec les différentes parties prenantes que sont les médias, le public et la communauté des actionnaires individuels, qui permet à quiconque de prendre connaissance des recommandations de vote de Proxinvest sur son site Internet 2 jours ouvrables avant la date des assemblées générales. Ce niveau de transparence n'est pas commun dans la communauté des investisseurs et la profession des agences de conseil de vote, toutefois Proxinvest entend assumer son rôle de pionnier sur le marché français dans la définition et la diffusion des meilleures pratiques de gouvernance.

Ces recommandations de vote reposent sur les [principes de gouvernement d'entreprise de Proxinvest et sa politique de vote](#).

Trigano	FR0005691656	lundi 08 janvier 2018	Lettre conseil
Résolution	Résumé de la résolution	Recommandation Proxinvest	
1	Approbation des comptes sociaux connaissance prise du rapport de gestion, du rapport du conseil et du rapport des commissaires aux comptes : les comptes présentent un résultat social de 41 862 678 € pour l'exercice.	Pour	
2	Approbation des comptes consolidés : les comptes présentent un résultat consolidé de 126,94 M€ pour l'exercice.	Pour	
3	Approbation du rapport sur les conventions réglementées.	Pour	
4	Affectation du résultat : dividende de 1,30 € par action. Mis en paiement le 15 janvier 2018.	Pour	
5	Fixation de l'enveloppe annuelle des jetons de présence : le montant global des jetons de présence du conseil est fixé à 132 000 €.	Contre	
6	Autorisation d'acquisition et de vente par la société de ses propres actions : autorisation portant sur 1 900 000 actions. Prix d'achat maximum : 200 €. Opération possible en période d'offre publique. Durée de l'autorisation : 13 mois.	Contre	
7	Approbation des principes de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération du Président du Directoire pour l'exercice à venir.	Contre	
8	Approbation des principes de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération des Directeurs Généraux, membres du Directoire, pour l'exercice à venir.	Contre	
9	Approbation des principes de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération des autres membres du Directoire pour l'exercice à venir.	Contre	
10	Approbation des principes de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération des membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice à venir.	Contre	
11	Pouvoirs pour les formalités liées à l'assemblée (dépôts, publicité...).	Pour	
12	Autorisation de réduction éventuelle du capital à hauteur de 10% du capital par période de 24 mois. Durée de l'autorisation : 18 mois.	Pour	
13	Modification du mode de désignation des administrateurs représentants des salariés.	Pour	
14	Mise en conformité de l'article 18 des statuts avec la modification précédente.	Pour	

Résolution	Résumé de la résolution	Recommandation Proxinvest
1	Approbation des comptes sociaux connaissance prise du rapport de gestion, du rapport du conseil et du rapport des commissaires aux comptes : les comptes présentent un résultat social de 25 025 506 € pour l'exercice.	Pour
2	Approbation des comptes consolidés.	Pour
3	Affectation du résultat social de 25 025 506 € au report à nouveau.	Pour
4	Prise d'acte du rapport sur les conventions réglementées.	Pour
5	Autorisation d'acquisition et de vente par la société de ses propres actions à hauteur de 10% du capital. Prix d'achat maximum : 30 €. Rachat exclu en période d'offre. Durée de l'autorisation : 18 mois.	Contre
6	Renouvellement du mandat de Patrick Daher comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 2 ans.	Pour
7	Renouvellement du mandat de Louis Desanges comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 2 ans.	Pour
8	Non renouvellement acté du mandat de Didier Domange comme membre du Conseil de Surveillance.	Pour
9	Non renouvellement acté du mandat d'Elisabeth Domange comme membre du Conseil de Surveillance.	Pour
10	Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire de Fidaudit pour une durée de 6 ans.	Contre
11	Non renouvellement acté du mandat de Sarex comme commissaire aux comptes suppléant.	Pour
12	Avis consultatif sur la rémunération individuelle due au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 à Yann Delabrière, Président du Directoire depuis le 16 juin 2017.	Contre
13	Avis consultatif sur la rémunération individuelle due au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 à Maurice Pinault, membre du Directoire.	Contre
14	Avis consultatif sur la rémunération individuelle due au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 à Didier Fontaine, membre du Directoire depuis le 5 juin 2017.	Contre
15	Avis consultatif sur la rémunération individuelle due au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 à Olivier Zarrouati, Président du Directoire jusqu'au le 16 juin 2017.	Contre
16	Avis consultatif sur la rémunération individuelle due au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 à Benoît Ribadeau-Dumas, membre du Directoire du 21 novembre 2016 au 15 mai 2017.	Pour
17	Avis consultatif sur la rémunération individuelle due au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 de Yannick Assouad, membre du Directoire jusqu'au 9 septembre 2016.	Pour
18	Avis consultatif sur la rémunération individuelle due au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 à Didier Domange, Président du Conseil de Surveillance.	Pour
19	Approbation des principes de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération des membres du Conseil de Surveillance et du Président du Conseil de Surveillance pour l'exercice à venir.	Pour
20	Approbation des principes de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération des membres du Directoire et du Président du Directoire pour l'exercice à venir.	Contre
21	Autorisation de réduction éventuelle du capital à hauteur de 10% du capital par périodes de 24 mois. Durée de l'autorisation : 18 mois.	Contre
22	Attribution d'actions gratuites pour les salariés et mandataires sociaux dirigeants : autorisation portant sur 0,60% du capital social. Durée de l'autorisation : 26 mois.	Contre
23	Autorisation d'augmentation de capital par émission d'actions réservées aux salariés : augmentation nominale du capital social autorisée : 300 000 €. Prix d'émission des actions non inférieur à 70% du cours de marché. Durée de l'autorisation : 26 mois.	Pour

- | | | |
|----|---|------|
| 24 | Modification de l'article 19 des statuts concernant la durée des fonctions des membres du Conseil de Surveillance représentants des salariés. | Pour |
| 25 | Suppression de l'article 20 des statuts concernant les actions de garantie. | Pour |
| 26 | Modification de l'article 21 des statuts : création d'un poste de Vice-Président. | Pour |
| 27 | Modification de l'article 25 des statuts concernant les commissaires aux comptes de la société. | Pour |
| 28 | Pouvoirs pour les formalités liées à l'assemblée (dépôts, publicité...). | Pour |

2 assemblées sur la période du 01/01/2018 au 18/01/2018

© Proinvest

Proxininvest